

Projet d'accueil

Centre Communal de la Petite Enfance Mouscron



Crèches Communales



Vous avez choisi d'inscrire votre enfant dans l'une des crèches du Centre Communal de la Petite Enfance et de la Famille :

- A Petits Pas
- Auboldair
- Bambino
- Bamby
- Douny
- Les Coccinelles
- Les P'tits Garnements
- L'Ile aux Enfants

Toutes ces structures sont des initiatives de la Ville de Mouscron qui en est le pouvoir organisateur ; elles sont donc placées sous la responsabilité du Collège Communal.

Nos crèches accueillent des enfants de 0 à 3 ans afin de permettre à leurs parents d'exercer leurs responsabilités professionnelles, parentales ainsi que leurs engagements sociaux.

L'organisation du milieu d'accueil prend en considération la spécificité des familles et des enfants, notamment dans leurs différences économiques, culturelles, philosophiques et/ou religieuses.

La famille et l'équipe de la crèche se concertent pour envisager la possibilité de l'accueil d'un enfant handicapé et mettre en place les moyens qui répondent au mieux à ses besoins et à la situation de sa famille.

La crèche est agréée et subventionnée par l'ONE. Le décret du 21/02/2019 sur les milieux d'accueil fixe le cadre légal dans lequel s'organise la crèche. Il détermine notamment les règles relatives à la qualification et la formation du personnel, au nombre de personnes qui assurent l'encadrement ainsi que les modalités de calcul de la participation financière des parents.

A l'équipe de la crèche s'ajoutent des stagiaires puéricultrices encadrées au quotidien par les professionnelles.

Le Projet d'Accueil et le Règlement d'Ordre Intérieur présentent les conditions de l'accueil au quotidien. Il est donc important de prendre le temps de les lire, de poser toutes les questions que vous souhaitez, d'en discuter.

Durant trois ans environ, votre enfant aura la possibilité d'évoluer à son rythme, de faire librement ses propres apprentissages, d'aller à la rencontre des autres enfants ; tout cela dans un environnement chaleureux.

Pendant tout le temps de ce séjour, le dialogue avec vous, parents, nous paraît primordial. Nous souhaitons créer une relation de confiance centrée sur la recherche de bien-être de votre enfant.

Pour une bonne collaboration entre le milieu d'accueil et les parents, les renseignements qui suivent doivent être communiqués :

- L'heure d'arrivée et de départ de votre enfant
- Tout retard éventuel par rapport aux heures habituelles.
- Tout changement de situation familiale (déménagement, nouvel employeur, séparation, changement d'état civil, ...).

A la crèche, nous veillons à offrir à vos enfants un climat affectif sécurisant. Celui-ci passe par l'instauration de repères stables, tant au niveau de l'environnement qu'au niveau des relations privilégiées, individualisées, établies avec la(e) puéricultrice(eur) de référence.

Elle s'occupe d'un groupe limité d'enfants du même âge, qu'elle accompagnera durant tout le temps du séjour à la crèche. Par ailleurs, chaque membre de l'équipe accueille l'enfant en tant qu'être unique, lui offre une écoute attentive pour mieux comprendre ses attentes, ses besoins, ses envies.

Le contact entre enfants est riche et important. Petit à petit, votre enfant va découvrir les autres et apprendre à composer avec eux. C'est le début de la vie relationnelle.



Toutes ces conditions d'accueil ne sont possibles que dans un environnement de qualité :

- Les locaux sont aérés, chauffés et bien entretenus et l'espace de vie est suffisant, compte tenu du nombre d'enfants et de l'âge de ceux-ci. Pour l'hygiène, des surchaussures sont à votre disposition.
- Un espace vert à proximité ou sur le lieu d'accueil permet aux enfants de profiter du grand air.

- Les menus sont équilibrés, variés, adaptés à l'âge de votre enfant. Le milieu d'accueil respecte aussi les régimes alimentaires particuliers des enfants, compte tenu des options philosophiques et culturelles des parents et des directives médicales.
- La crèche est ouverte sur la vie du quartier. Ancrée dans la ville, elle établit des liens avec les services et les ressources locales : ateliers lecture avec la bibliothèque, éveil musical par les Jeunesses Musicales, visites à la ferme d'animations, etc.



« Je suis inquiète, je ne me suis jamais séparé(e) de mon enfant et aujourd'hui, je le confie à une crèche. »

« J'ai l'impression d'abandonner mon enfant. »

Pour tenter de vous rassurer et répondre à vos questions, nous vous proposons une période de familiarisation avant l'entrée de votre enfant en crèche.

Qu'est-ce que « la période de familiarisation » ?

Ce sont de petites rencontres organisées au sein de la crèche, entre votre enfant, vous et la puéricultrice.

L'objectif est de faire connaissance, de vous familiariser à ce nouvel environnement, d'échanger et de nous préparer, parents, enfant et équipe, à l'entrée à la crèche.

En vue du bien-être de chacun, cette période de familiarisation est obligatoire (les modalités de celle-ci peuvent être négociées en fonction des circonstances). L'infirmière et l'assistante sociale seront présentes à certaines étapes. Cette période comprendra également une consultation médicale.

Les échanges essentiels au premier accueil se poursuivront au quotidien dans les contacts journaliers. Communiquer ensemble matin et soir autour du bien-être de votre enfant permettra de tisser des liens

rassurants et de répondre au mieux à ses besoins. L'observation de votre enfant permettra de l'accompagner au mieux dans son développement. Prendre le temps de vous quitter et de vous retrouver permet à chacun de mieux vivre la journée.

Nous vous invitons à amener le doudou de votre enfant afin qu'il puisse être rassuré et garder un lien avec vous, sa famille.



Les repas et les changes sont des moments privilégiés entre l'enfant et la puéricultrice. Ses paroles rassurantes, la qualité de ses gestes, sa présence attentive aideront votre enfant à se sentir en confiance. Il pourra alors explorer son environnement et jouer en toute sérénité.

Comment se déroulent les repas ?

Tout au long de son séjour, c'est à travers des relations de qualité que votre enfant fera l'expérience du sentiment de sécurité et de continuité.

Les repas sont des moments importants, organisés pour permettre un contact individualisé avec chaque enfant. Nous respectons leur rythme. Votre bébé prend son biberon dans les bras de la puéricultrice, installé confortablement et libre de ses mouvements. Quand votre enfant se sentira capable de quitter les genoux, il mangera à table, aidé par la puéricultrice.

Plus tard, quand il se débrouillera seul, il partagera son repas avec un autre enfant, toujours accompagné de l'adulte. Progressivement, les enfants se retrouveront ensemble autour de la table pour manger.

Pour permettre aux puéricultrices d'être disponibles pour l'accueil de chaque enfant, nous vous demandons que le petit déjeuner soit pris à la maison.



Le milieu d'accueil fournit tous les aliments. Cependant nous acceptons :

- le lait maternisé (amené dans sa boîte d'origine non ouverte) si les parents ne souhaitent pas celui fourni par la crèche
- le lait maternel (pour lequel les parents signent une décharge dont modèle ci-joint)

- les aliments de régime soumis à une prescription médicale

Si, au moment du départ, votre enfant n'a pas encore dîné ou goûté, vous pourrez lui donner le repas à la crèche.

Si l'enfant arrive après 11h30, il aura déjà pris son repas.



Au moment du change :

Nous prêtons une attention toute particulière aux soins : pendant le change, la puéricultrice explique à votre enfant tout ce qu'elle fait, elle respecte ses mouvements spontanés et demande sa participation.

Plus grand, les enfants vont librement aux toilettes quand ils en ressentent le besoin.

Le moment venu pour votre enfant, nous partagerons ensemble nos observations en ce qui concerne l'acquisition de la propreté.

En ce qui concerne le sommeil :

Nous sommes particulièrement attentifs aux signes de fatigue de votre enfant afin de respecter au mieux ses besoins.

Dans la même logique, nous vous invitons à ne pas déposer et reprendre votre enfant entre 12H30 et 14H00 (= heures de sieste)

Et le reste du temps ?

Tout est découverte ! C'est par le plaisir que l'enfant se construit.

Votre enfant a la possibilité de s'occuper librement, de jouer seul ou avec les autres, sous le regard attentif et encourageant de la puéricultrice.

- **Chez le tout-petit :**

Votre bébé est installé sur le tapis, sur le dos.

Des jouets légers sont disposés autour de lui pour qu'il puisse découvrir et expérimenter son environnement. Il ne sera pas mis dans une position

qu'il n'a pas acquise par lui-même ; ainsi, il contrôlera mieux chaque mouvement et son développement moteur sera plus harmonieux.



- **Chez le plus grand :**

Des coins d'activités sont aménagés. Ils se composent de divers jeux qui permettent le développement de votre enfant dans tous ses aspects (sensori-moteur, langage, manipulation, ...). Observer votre enfant dans ses jeux permet à la puéricultrice de réaménager l'espace pour répondre au mieux à ses intérêts et compétences.

Votre enfant est libre de choisir ce qu'il a envie de faire. La puéricultrice regarde, encourage, gratifie, participe et soutient les découvertes de votre enfant. A certains moments, elle proposera également des activités plus spécifiques telles que la lecture, la musique mais aussi certaines expérimentations à table (plasticine, papier-crayon, peinture, encastremements, maxi-colorado, ...) sans pour autant attendre une production de l'enfant.



Par ailleurs, la puéricultrice veille également à lui apprendre les règles de vie en groupe : elle soutient votre enfant dans sa capacité à entrer en relation avec les autres.

Lorsque des conflits surgissent entre eux, la puéricultrice, par sa présence rassurante, par la verbalisation permet l'apprentissage de la négociation.

Favoriser l'autonomie de votre enfant ne signifie, en effet, pas « laisser tout faire ».

Nous espérons qu'ensemble, nous l'aiderons à bien grandir et à s'épanouir.

Nous sommes heureux de vous accueillir.

N'hésitez pas à nous solliciter pour échanger et poser toutes vos questions tout au long du séjour.

Les équipes d'accueil du
Centre Communal de la
Petite Enfance de Mouscron

*Editeur responsable : Ann CLOET, Echevine de la Famille et de la Petite Enfance
Décembre 2021*